

## La Métropole du Grand Paris se penche sur la question de la densité !

La Métropole du Grand Paris initie un nouveau format de rencontres baptisé « les Rencontres de la Métropole » avec une première édition, coorganisée avec son Conseil de Développement (Codev), ce 8 février, dédiée au sujet des « métropoles face aux enjeux de la densité ». Cet évènement inédit dont l'objectif est de croiser les expériences d'acteurs multiples et diverses, et de les partager avec un plus grand nombre, a rassemblé élus, universitaires, chercheurs, architectes, habitants, nationaux comme internationaux, tous unis par un objectif commun : faire émerger des solutions concrètes pour favoriser une densification durable et désirable.

Dans ce cadre, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, a accueilli à la Maison de la Chimie, Philippe Close, Bourgmestre de Bruxelles, Pascal Pelain, Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris en charge du Conseil de développement, Luc Carvounas, Vice-Président de la Métropole du Grand Paris, délégué au Tourisme, maire d'Alfortville, Patrice Leclerc, maire de Gennevilliers, Aline de Marcillac, maire de Ville d'Avray et plus de 350 participants.

Ce colloque a été l'occasion pour la Métropole du Grand Paris d'annoncer la création d'un Observatoire Métropolitain, permettant de renforcer la concrétisation de son action auprès des communes.

### *Un colloque inédit pour imaginer la ville de demain*



Ce colloque a été une journée d'échanges et de partage d'analyses, de réflexions et de bonnes pratiques sur fond d'enquêtes et auditions réalisées auprès d'habitants et universitaires, par cette instance de démocratie participative de 120 membres habitants et personnalités qualifiées. Avec ces rencontres, la Métropole du Grand Paris souhaite montrer sa capacité à s'appuyer sur des documents fondateurs, accompagner des actions pour faire évoluer l'environnement et réfléchir à des thématiques qui permettent d'accompagner la transformation de la

Métropole pour des villes plus résilientes, plus vertueuses en matière de qualité de vie, d'environnement (air, biodiversité, décarbonation, ...), favorable à la santé et donc aux habitants.

Le SCoT, Schéma de Cohérence Territoriale, voté en juillet 2023 à 96,3% des suffrages exprimés, défend une métropole économe en espace mixte et équilibrée dans la répartition de ses fonctions, et préserve ses espaces naturels, agricoles et forestiers tout en fixant un objectif de 30% de pleine terre, la protection des espaces verts et de la biodiversité, et en veillant à garantir aux acteurs publics et privés la possibilité de porter des projets de développement urbain.



*« Je me réjouis de cette première édition qui en augure d'autres. Je retiens de nos travaux qu'il faut désormais parler d'intensité plutôt que de densité. Pour qu'elle soit acceptable et durable, la densité urbaine est véritablement un sujet d'intensité de nos villes, représentant de forts enjeux pour la Métropole du Grand Paris, qui dispose de l'une des plus fortes densités mondiales avec New-York, New Delhi, Londres et Shangai. Les premières réflexions partagées aujourd'hui s'inscrivent dans la continuité du travail mené avec le SCoT,*

*colonne vertébrale de la Métropole pour les 15 années à venir, afin de poser un cadre stratégique, accompagner les villes dans la mise en œuvre de leurs politiques publiques, et favoriser le rééquilibrage territorial au sein de l'espace métropolitain », Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris.*

*« A l'invitation de Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, je suis honoré de participer à ces Rencontres de la Métropole du Grand Paris. J'ai eu l'occasion de débattre avec des urbanistes et des architectes sur la densification et l'intensité de nos villes. Bruxelles est devenue une ville diplomatique, internationale. Mon défi est donc de faire adhérer toutes les populations, anciennes et nouvelles, au projet de densification et d'initier de la citoyenneté en créant des espaces de vies dans les quartiers avec des lieux à plusieurs fonctions », Philippe Close, Bourgmestre de Bruxelles.*

### **L'Observatoire Métropolitain : un nouvel outil de pilotage et de décision**

A l'occasion de ces Rencontres de la Métropole, Patrick Ollier, Président de la Métropole du Grand Paris, a annoncé la création de l'Observatoire Métropolitain. Ce nouvel outil de pilotage opérationnel permettra d'évaluer la mise en œuvre concrète de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sur des thématiques diverses dont le foncier, enjeu majeur pour la fabrication de la ville, l'environnement et les mobilités. L'Observatoire Métropolitain permettra également à la Métropole du Grand Paris de mieux appréhender les enjeux de l'espace métropolitain et ainsi, d'appuyer la construction de politiques publiques aux bénéfices de ses populations.

L'Observatoire Métropolitain s'appuiera pour son fonctionnement sur l'ingénierie interne de la Métropole du Grand Paris. Il s'appuiera également sur un large partenariat, incluant en premier lieu l'expertise des agences d'urbanisme, l'APUR et l'IPR, avec lesquelles la Métropole du Grand Paris a constitué un lien privilégié.

#### **A propos de La Métropole du Grand Paris**

*La Métropole du Grand Paris exerce les compétences de développement et aménagement économique, social et culturel ; protection et mise en valeur de l'environnement et politique du cadre de vie ; aménagement de l'espace métropolitain ; politique locale de l'habitat et gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI). La Métropole du Grand Paris œuvre pour améliorer le cadre de vie des citoyens. Elle prend vie naturellement dans une zone dense urbaine grâce à une gouvernance dédiée qui apporte une réponse opérationnelle et locale pour chacune des communes. Par ses actions et ses coopérations stratégiques, elle contribue à renforcer l'attractivité des 131 communes qui la composent. C'est le premier pôle d'emploi et de parc de bureaux d'Europe.*